

M'PEP

MOUVEMENT
POLITIQUE
D'EDUCATION
POPULAIRE



Courriel : m-pep75@wanadoo.fr Tél. 06 76 28 79 16 M'PEP 168 rue Cardinet 75017 Paris

www.m-pep.org

La Fédération de Paris du M'PEP vous invite

le jeudi 22 avril 2010 à 20h30

au **Moulin à café**, café associatif* 8 rue Sainte Léonie 75014 Paris (Métro Pernety)

à une réunion-débat avec

André-Jacques Holbecq

Auteur du livre « Argent, dettes et banques » Editions Yves Michel, mars 2010

Qui fabrique la monnaie ?



Depuis quelques temps, le secret commence à être éventé : ce sont les banques privées qui fabriquent 93% de la monnaie lorsqu'elles accordent des crédits.

Giscard d'Estaing, alors ministre des finances, décidait le 3 janvier 1973 que l'État ne pourrait plus se financer auprès de la banque centrale, mais devrait emprunter auprès d'institutions privées. Le traité de Maastricht a repris cette interdiction et l'euro a été bâti sur cet axiome. Les hommes politiques de droite et même quelquefois de gauche se lamentent sur le déficit public « que nous allons laisser à nos enfants ». D'après eux pour combler le déficit, il faut diminuer le nombre d'infirmières, d'enseignants, de chercheurs et même de policiers de terrain.

Mais ils ne disent pas qu'entre 1980 et fin 2008, la dette a augmenté de 1076 milliards d'euros, alors que nous avons payé 1300 milliards d'euros d'intérêts. Autrement dit, sur cette période de temps, sans le paiement d'intérêts, la richesse de la nation aurait pu être accrue de 250 milliards d'euros. Pas étonnant que les banques fassent tant de bénéfices alors que François Fillon proclame que les caisses sont vides, le déficit ayant, il est vrai, été augmenté par les cadeaux fiscaux faits aux plus riches.

Pourquoi la Banque européenne ne peut acheter les titres de dette de l'Etat français ? Pourquoi les banques privées ont le droit de créer de la monnaie ? Seule une Banque centrale sous le contrôle du pouvoir politique devrait avoir le droit de le faire. **Devons-nous attendre de nous trouver dans la situation de la Grèce ?**

*** Il est possible d'y dîner au prix de 7 euros à partir de 19h30 mais avant 20h30.**

Le nombre de places étant limité pour la conférence comme pour le dîner, inscrivez-vous avant le 7 avril, 19 h en écrivant à fed75@m-pep.org ou en téléphonant au 06 76 28 79 16